



> **MALGRÉ UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Mayetic va continuer au travers d'Oodrive

La continuité de service est assurée pour les clients du spécialiste des solutions de travail collaboratif.

Mis en liquidation judiciaire en décembre, l'éditeur français de solutions de travail collaboratif a trouvé un repreneur. Depuis le 24 janvier, le nom de l'acquéreur est connu. Il s'agit d'Oodrive, société spécialisée dans la sauvegarde et le partage de fichiers en ligne. « Ses solutions sont complémentaires des nôtres. Des ajustements seront à prévoir mais nous garderons l'ensemble des offres

de Mayetic », s'engage Stanislas de Rémur, président d'Oodrive. « Et trois des salariés licenciés, sur vingt-trois, vont rejoindre Oodrive, notamment le responsable support informatique. » La continuité de l'ensemble des services de Mayetic est donc assurée.

Deux mois de sursis

Cette issue constitue un soulagement pour Miguel Membrado, l'un des fondateurs de

Mayetic. « Nous souhaitons avant tout que nos clients aient les meilleures garanties. Nous sommes même allés jusqu'à refuser une proposition financière plus intéressante. Sur trois de nos offres (les solutions hébergées notamment), une interruption de la continuité de service aurait été catastrophique. Nous avons donc pu obtenir deux mois supplémentaires du tribunal de commerce pour trouver un acheteur. » De quoi apaiser Bruno Cucinelli, directeur technique d'Arttic (conseil et services dans la préparation et la conduite de coopérations technologiques internationales) et client de Mayetic. « Perdre ses données est toujours la principale inquiétude. Nous attendons maintenant de voir comment va se passer la reprise », conclut-il. ■ S. C.